

de Lord Selkirk et qui donne un service convenable et assez rapide. Les voitures sont montées à bord du nouveau navire et descendues à terre très rapidement. Il y a aussi un assez vieux navire qui a rendu des grands services et qui fait de son mieux, sans toutefois réussir à répondre aux besoins. On devrait s'efforcer aussitôt que possible—il a été question de construction maritime tantôt—de construire un navire identique au *Lord Selkirk* ou un autre qui serait tout aussi moderne et efficace. Un nouveau navire assurerait pendant quelque temps encore un service satisfaisant entre la Nouvelle-Écosse et l'Île du Prince-Édouard.

Je suppose qu'aucun ministre des Transports ne s'attend à ce que les députés de l'Île du Prince-Édouard puissent examiner ses crédits sans parler du service de transbordeur entre Borden et Tormentine. A vrai dire, si l'on se reportait au compte rendu des débats de la Chambre depuis l'entrée de l'Île du Prince-Édouard dans la Confédération en 1873, on y relèverait cette question tout au long des années. On dit que la carrière de tout homme politique de l'Île du Prince-Édouard n'est vraiment amorcée que lorsqu'il a rédigé et prononcé un discours sur la question de la traversée du détroit. S'il a déjà éprouvé des difficultés à effectuer la traversée, comme bien des habitants de l'île, il va prononcer ce discours avec d'autant plus de ferveur et de sincérité.

Il ne s'agit pas ici d'une demande que j'adresse au gouvernement. Il s'agit de voir comment on a tenu compte d'un engagement pris lors de la Confédération. Le service de transbordeur est toujours une des préoccupations des habitants de l'île, parce que nous considérons cette question—et nous ne pouvons faire autrement—comme notre liaison vitale du point de vue économique. Cette année, la province de l'Île du Prince-Édouard a enduré le pire hiver depuis 1905. Il a prouvé, je suppose, le vieil adage qui veut que la pluie tombe sur le juste comme sur le malfaiteur.

Une voix: Et la neige aussi.

M. Macquarrie: Il y a eu beaucoup d'obstacles à l'activité des transbordeurs. Ceux qui étaient chargés de ces bateaux ont fait du beau travail. Mais quand on tient compte de la profondeur, de l'étendue et de la continuité des glaces qui encombraient le détroit de Northumberland ces derniers mois—cela nous a paru être au moins six mois—on comprend la situation. Ces questions dépassent évidemment les pouvoirs du ministère des Transports. Néanmoins, elles ont fait ressortir plus nettement que jamais le problème qui se pose à l'égard de ce service important. J'ai déjà mentionné qu'on était en train de

construire un nouveau bateau à Halifax. Ce transbordeur est, sans aucun doute, nécessaire. Je dirai à cet égard qu'il y a lieu d'autre part, de songer au remplacement d'au moins un des transbordeurs actuels. Le deuxième, le *Prince Edward Island*, est maintenant plus vieux que le député junior de Queens. Quand Robert Borden est venu à Charlottetown, en 1911—je n'y étais pas, mais j'ai obtenu le renseignement en consultant l'Histoire—il a dit aux habitants de l'île: «Vous voulez un transbordeur d'automobiles. Faites-moi premier ministre du Canada, et vous l'obtiendrez». C'est ce qu'ils ont fait; c'est ce que nous avons fait. En attendant le transbordeur est encore là et se maintient vaillamment. Malgré toute l'affection que nous pouvons avoir pour Robert Borden dans l'Île du Prince-Édouard et toute la valeur que nous attachons à ce vieux bateau—car il fait certainement honneur à ceux qui l'ont construit—nous estimons qu'il faudrait bien prendre d'urgence les dispositions nécessaires pour remplacer le *Prince Edward Island*.

Nous sommes maintenant saisis des crédits du ministre des Transports, et non de ceux du ministre des Travaux publics. Si c'était le cas, nous parlerions de la chaussée. Cependant, il est difficile de séparer entièrement les deux sujets. Si la chaussée se révélait impossible à réaliser, il incomberait au ministre des Transports, à titre de ministre fédéral, sur qui retombe la responsabilité d'avoir négligé l'engagement pris lors de la Confédération, de nous donner le moyen de communiquer de façon continue et efficace avec le continent. Il lui incomberait donc également d'amorcer le processus qui nous permettrait d'avoir un service de transbordement répondant aux derniers progrès.

L'hon. M. Pickersgill: Le député me permettrait-il de poser une question?

M. Macquarrie: J'imagine qu'elle renferme un piège, mais cela me fait plaisir.

L'hon. M. Pickersgill: J'allais demander à l'honorable député si le dernier paragraphe était une oraison funèbre pour la chaussée.

M. Macquarrie: Un collègue fait remarquer que la question renfermait un piège. Je pense qu'il est beaucoup trop tôt pour les oraisons funèbres.

L'hon. M. Pickersgill: L'affaire n'est que meurtrie.

M. Macquarrie: De fait, nous, de l'Île du Prince-Édouard, espérons que les oraisons que nous ferons avant bien longtemps seront fort joyeuses. Je ne devrais peut-être pas continuer à parler de la question de la chaussée mais attendre l'étude des crédits du ministère des Travaux publics, alors que l'honorable député de Bonavista-Twillingate et